

PERMIS DE CONSTRUIRE

EXTENSION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE

Détails du projet:

Maître d'ouvrage:

Monsieur XXX

Adresse du projet:

Référence(s) cadastrale(s):

000 D XXXX

Surface totale:

801 m²

Sommaire:

PCMI1 - Plan de situation	02
PCMI2 - Plan de masse	03
PCMI3a - Coupe générale A-A	04
PCMI3b - Coupe générale B-B	05
PCMI4 - Notice descriptive	06
PCMI5a - Façade et toiture existantes.....	07
PCMI5a - Façade et toiture existantes.....	08
PCMI5b - Façade et toiture projetées	09
PCMI5b - Façade et toiture projetées	10
PCMI6 - Document graphique	11
PCMI7-8 - Reportage photos	12

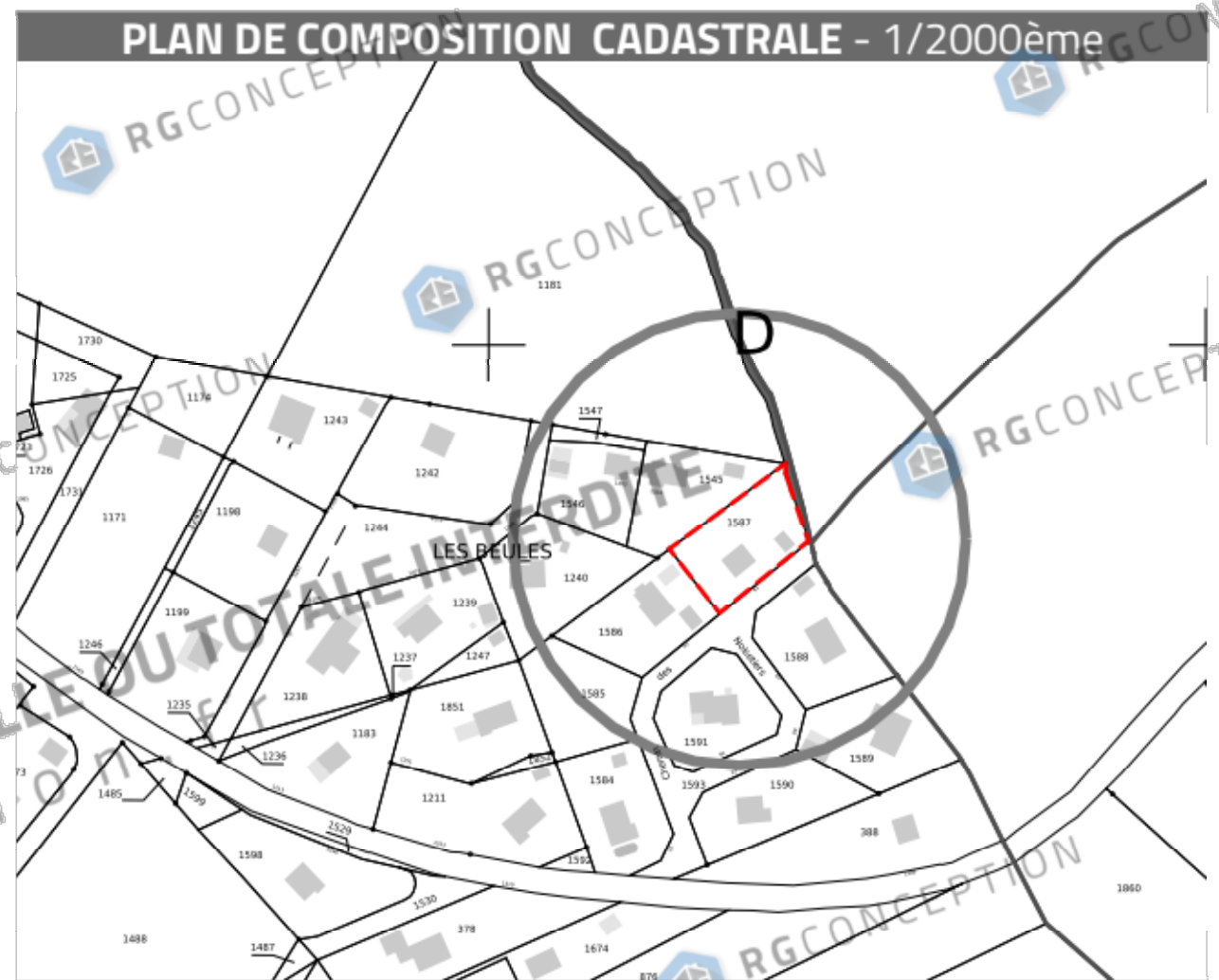
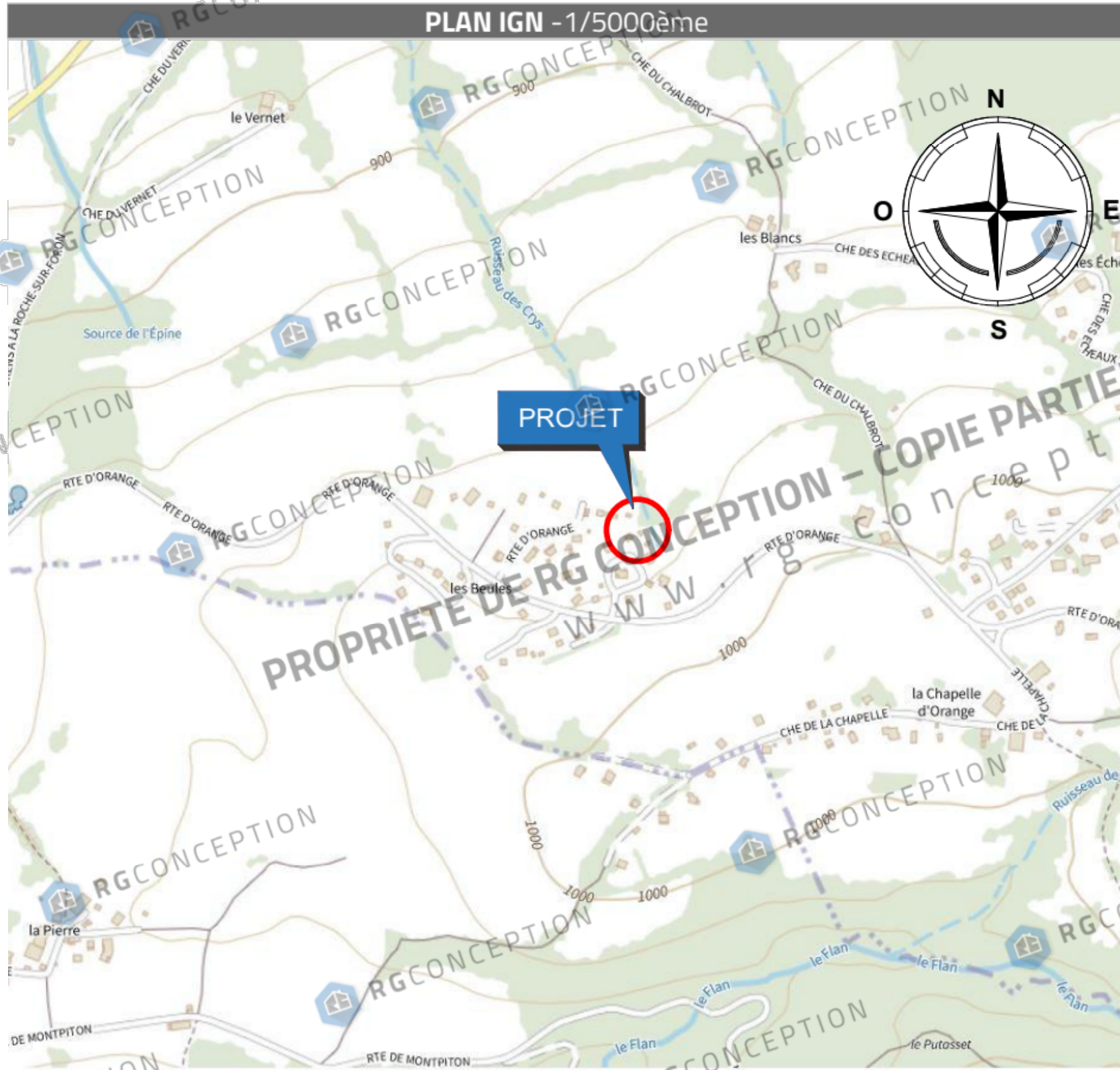


BESOIN D'INFORMATIONS SUR LES PLANS?

06 82 73 19 16

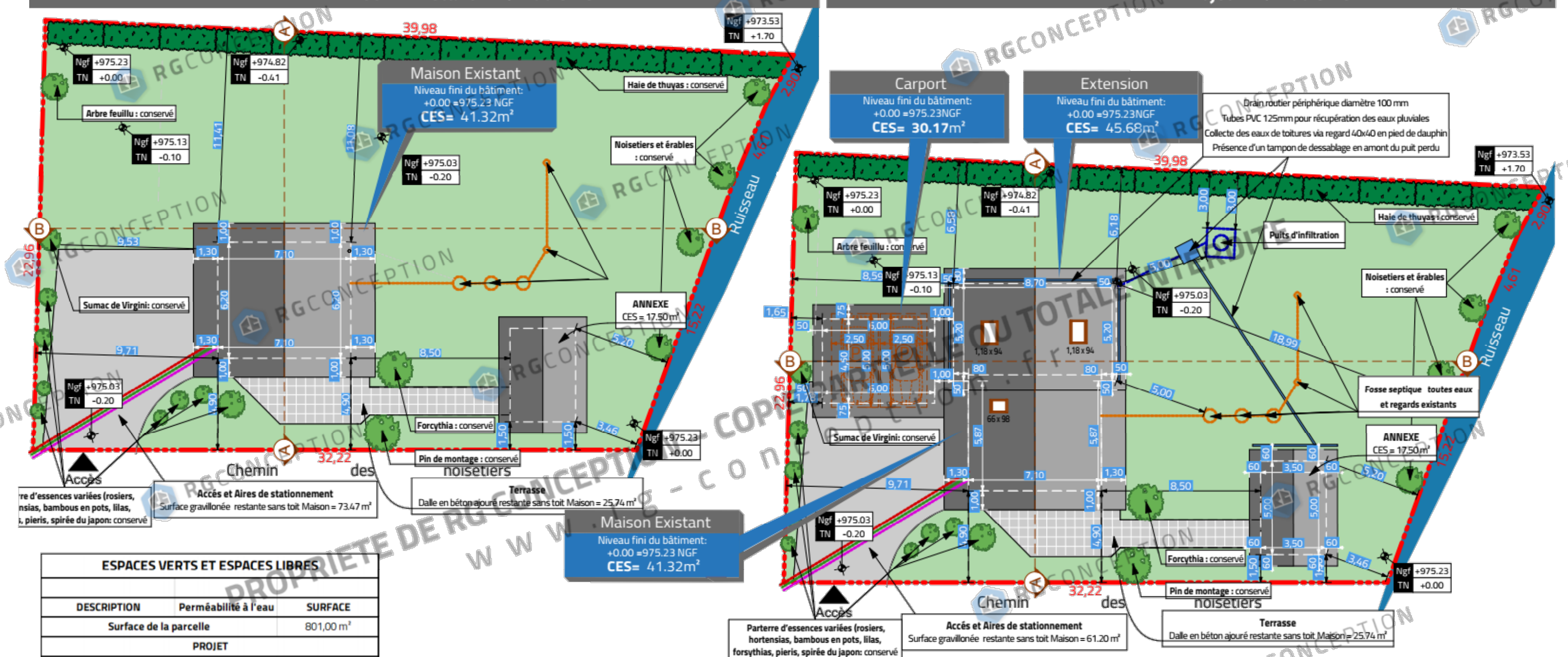
www.rg-conception.fr | contact@rg-conception.fr

Indice	Date	Objet de la modification
0	11/01/2024	Première diffusion



PLAN DE MASSE- Existant - 1/ 200 ème

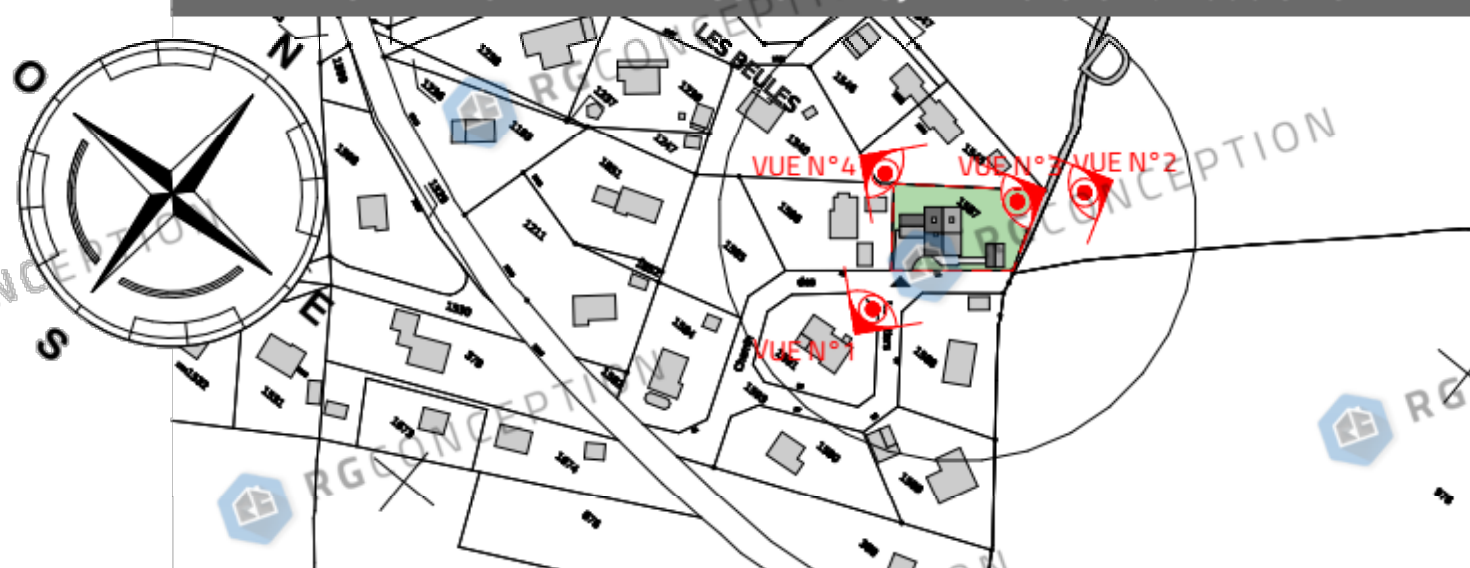
PLAN DE MASSE- Projet - 1/ 200 ème



ESPACES VERTS ET ESPACES LIBRES

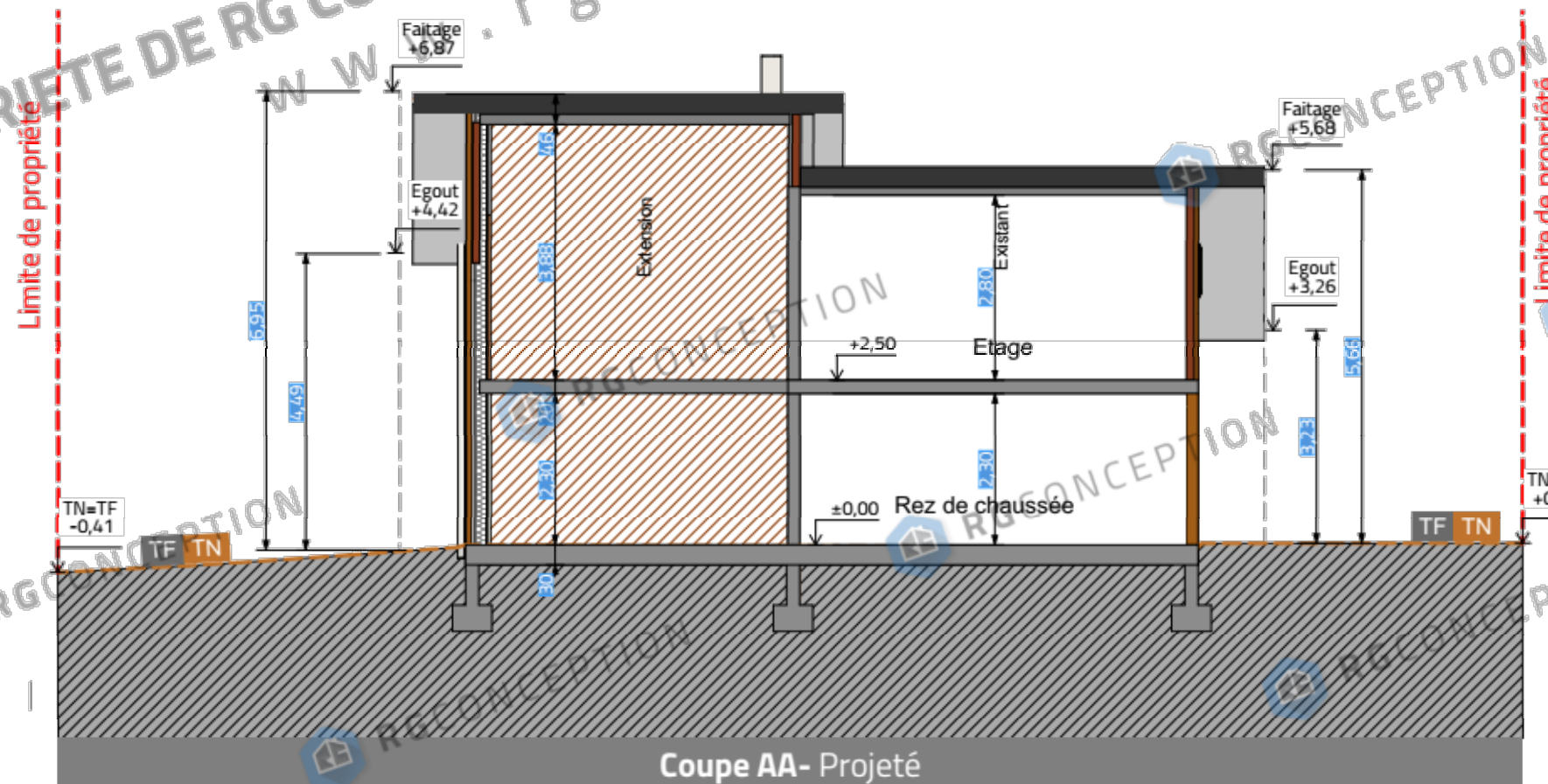
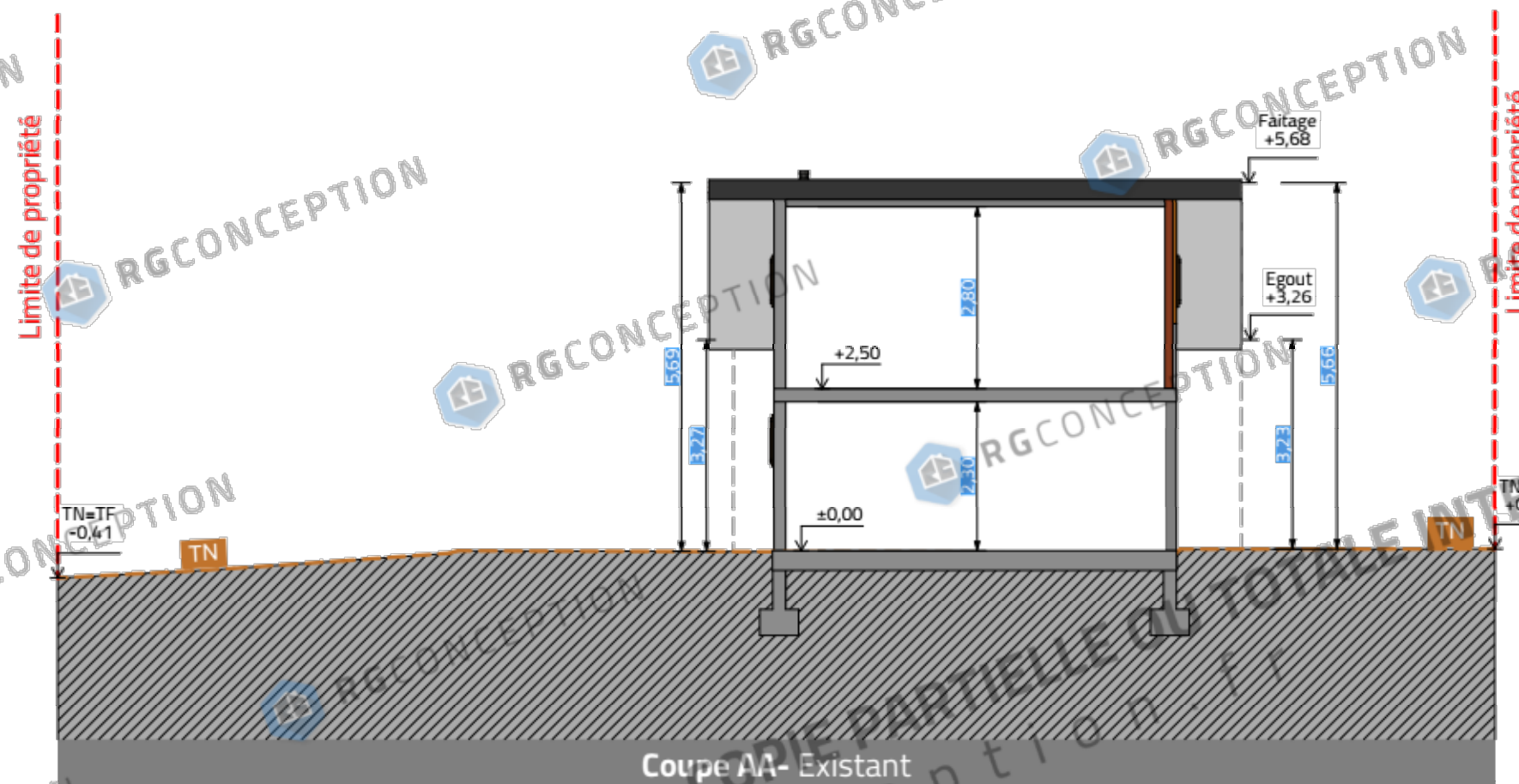
DESCRIPTION	Perméabilité à l'eau	SURFACE
Surface de la parcelle		801,00 m²
PROJET		
Toitures classique		
Bâtiment du projeté	imperméable	163,84 m²
Annexe	imperméable	29,14 m²
Terrasse	semi-perméable	19,28 m²
Dalle 50 x 50 en béton		
Surface gravillonnée	semi-perméable	61,20 m²
TOTAL ESPACE VERT PLEINE TERRE		588,74 m²
	Soit	73,50%
TOTAL ESPACES LIBRES		608,02 m²
dont	100% perméable à la pluie	
EMPRISE AU SOL		
Bâtiment du existant		41,32 m²
Extension		45,68 m²
Carport		30,17 m²
Annexe		17,50 m²
	Soit un CES de	16,81%

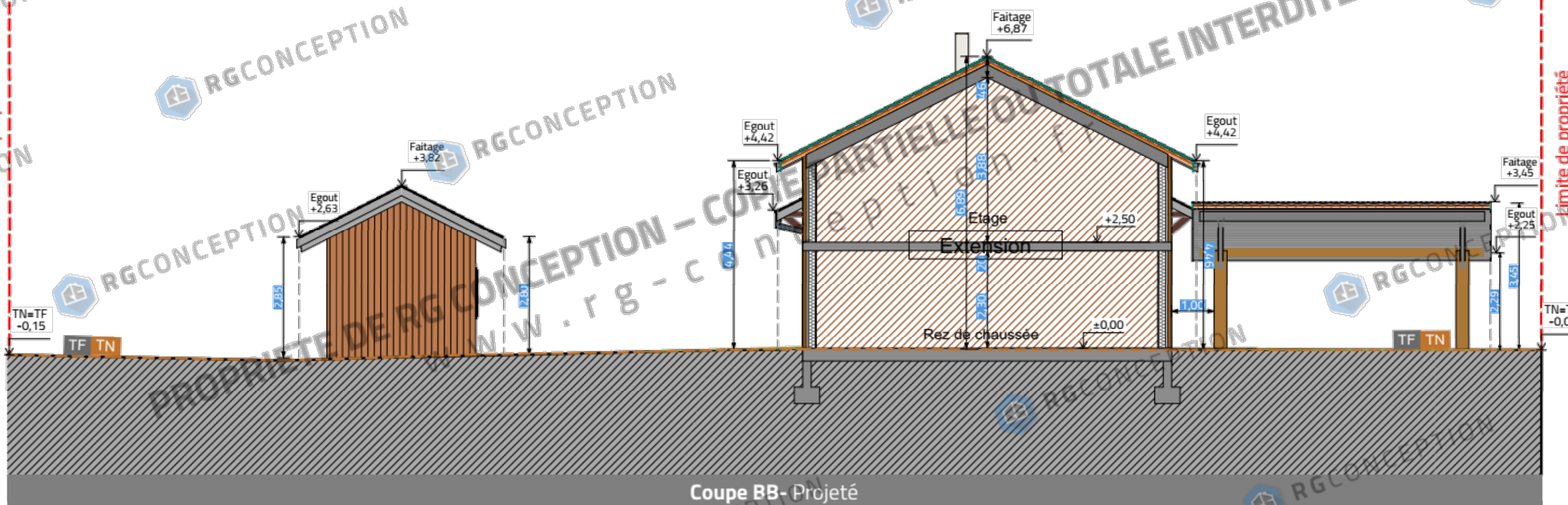
VUE D'ENSEMBLE ET ACCES - PROJET - Echelle: 1/ 2000 ème



LEGENDE

Réseaux	Raccordement
Téléphone (PTT)	à raccorder au réseau public
Electricité (EDF)	à raccorder au réseau public
Eau potable (AEP)	à raccorder au réseau public
Eaux usées (EU)	à raccorder au réseau public
Eaux pluviales (EP)	à raccorder au réseau public
Gaz (Gaz)	-
Limite de propriété	Limite de servitude
Surface perméable	Surface pleine terre
Surface semi-perméable	Toiture végétalisée
Surface imperméable	Emprise au sol (CES)





1- Etat initial du terrain et ses abords :

Le terrain sur lequel nous envisageons de créer une extension se situe au XXX sur la commune de XXX
Aux abords immédiats, nous trouvons une maison existante et une annexe. Nous trouvons aussi des maisons avoisinantes et une servitude de passage.
La maison existante est constituée d'un volume qui bénéficie d'une toiture 2 pans (pente 50%).

Le terrain est constitué de :

- Un parterre d'essences variées (rosiers, hortensias, bambous en pots, lilas, forcythia, pieris, spirée du japon) situé entre l'entrée et jusqu'à la terrasse qui sert de brise vue
- Un parterre d'essences variées (hortensias, lilas, Sumac de Virginie) situé entre l'entrée et jusqu'à la zone de parking
- Le ruisseau est bordé par des noisetiers et des érables
- Une haie de tuyas qui sert de séparation et de brise vue
- Quelques arbres (un pin de montagne et un feuillu) et arbuste (forcythia) en bordure de terrain complète l'aménagement paysagé

Le reste du terrain est engazonné.

Le terrain ne comporte ni de muret, ni de clôture séparative

L'extension, carport et le puit d'infiltration sont prévu dans des zones actuellement dépourvues d'arbres ou d'arbustes

2- Etat projeté :

Le projet vise à augmenter la taille de l'ensemble des pièces de vies (actuellement de 20 m²) et de couchage (les trois chambres actuelles font moins de 10 m²) dont la création d'une salle de bain et toilettes à l'étage, ainsi qu'un garage ouvert pour deux véhicules.

Aménagement du terrain :

Le projet implanté ne modifie en rien le terrain et ses abords ainsi que ses aménagements.

La topographie du terrain globale sera conservée, seules quelques adaptations mineures réduites à leur minimum seront effectuées. La périphérie de la construction à finir sera remblayé après travaux sans modification du TN.

Implantation, organisation, composition et volume :

Compte-tenu du terrain et de la configuration des lieux, le projet a été particulièrement étudié pour s'adapter au terrain en harmonie avec la réglementation en vigueur.

L'abris voiture sera doté d'une toiture 2 pans (pente 40%) avec un débord de 75 cm au sens de la pente et 50 cm aux latérales.

L'extension sera doté d'une toiture 2 pans (pente 50%) avec un débord de 80 cm et 50cm.

Les deux velux du projet solutionnent l'absense des ouvertures du côté Nord-Ouest de l'étage.

Le projet créera une petite fenêtre cuisine et un velux sur la maison existante.

Pour résumer, le projet rendra l'habitation agréable et pérenne pour une famille de quatre personnes (confort pour chacun, rangements).

Traitement des constructions, clôtures, végétations et aménagements :

La périphérie de la parcelle en limites séparatives et fond de parcelle sera conservée.

L'ensemble des éléments paysagé ne sera supprimé ou déplacé.

Aucun d'aménagement paysagé supplémentaire prévu.

Le terrain conservera l'aménagement paysagé existant.

Les espaces extérieurs libre seront engazonnés (comme actuellement).

Matériaux et les couleurs :

Les nouvelles façades seront revêtues en bardage bois naturel identique à celles de la maison existante.

Les menuiseries extérieures du projet et nouvellements créées seront en bois naturel. Les volets roulants seront dans un coffre non apparent et de couleur marron.

Les toitures seront en tuile ciment de ton Brun identique à l'existante.

Les zingueries seront en Aluminium de couleur Gris Anthracite.

Les rives de toitures du garage seront en bois naturel.

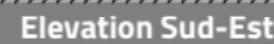
Les forgets seront en lambris ton bois.

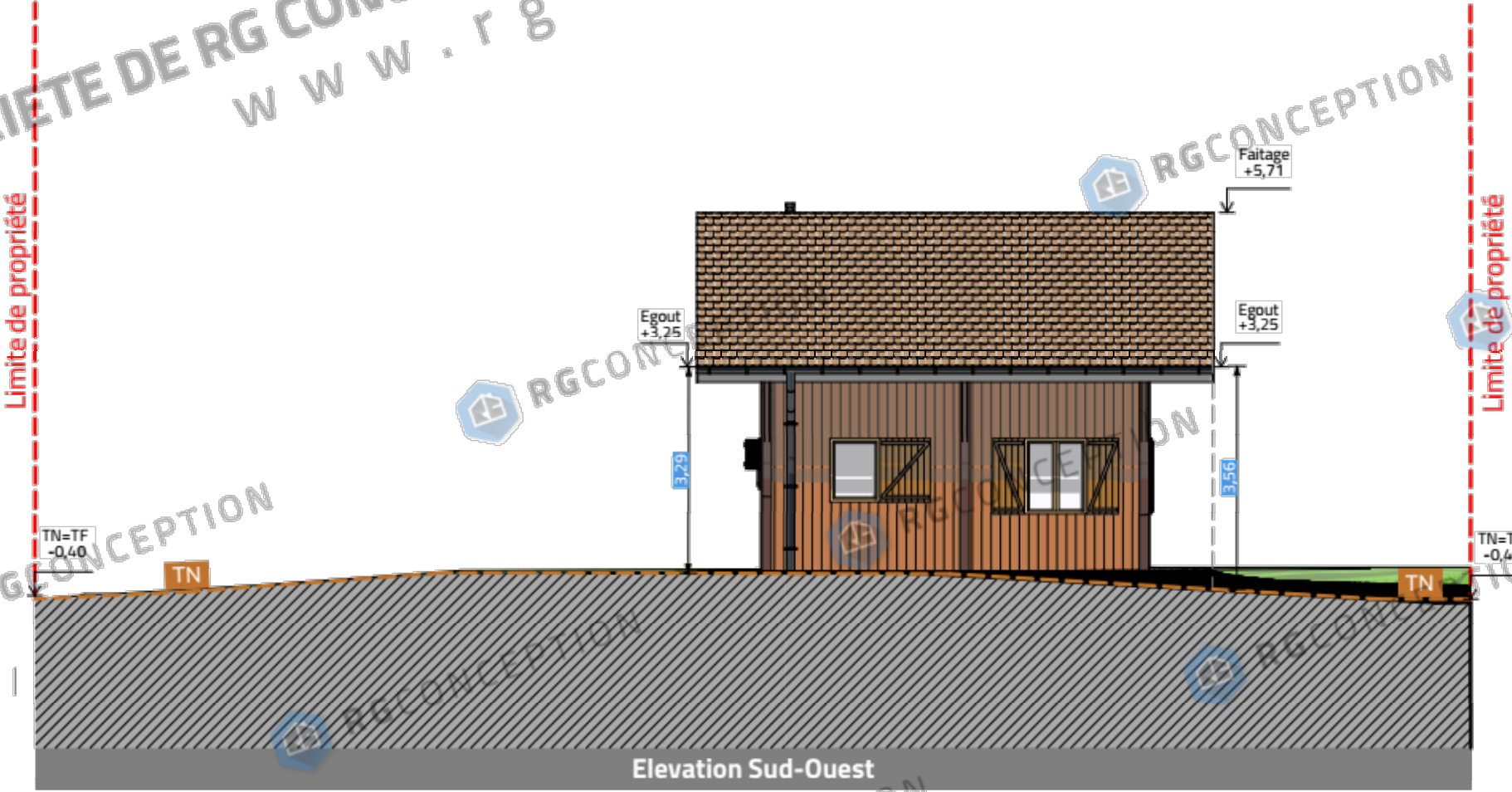
Organisation et l'aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement :

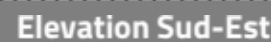
Le garage sera accessible par la servitude du passage prédéfinie du terrain.

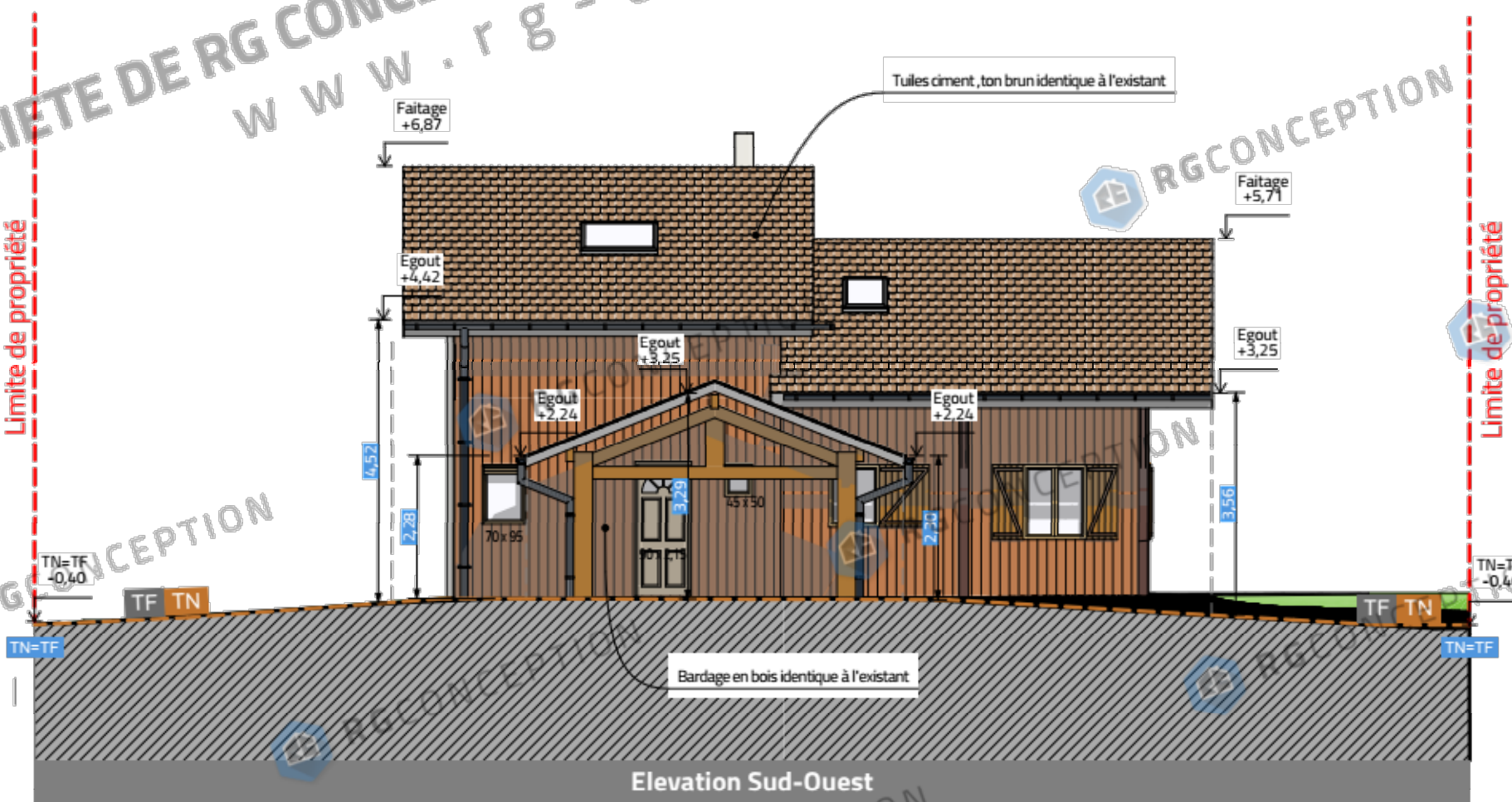
Deux places de stationnement couvertes seront créés par le projet.













Insertion - coté Sud-Est - Suivant photo n°1



Vue 3D coté Nord-Est



Vue 3D coté Ouest



Vue 3D coté Est



Vue n° 1 - PCMI 7



Vue n° 2 - PCMI 8



Vue n° 3



Vue n° 4